

Impacts environnementaux de l'usine des Cheneviers

Historique et point de la situation



Direction générale de l'environnement
D. Chambaz

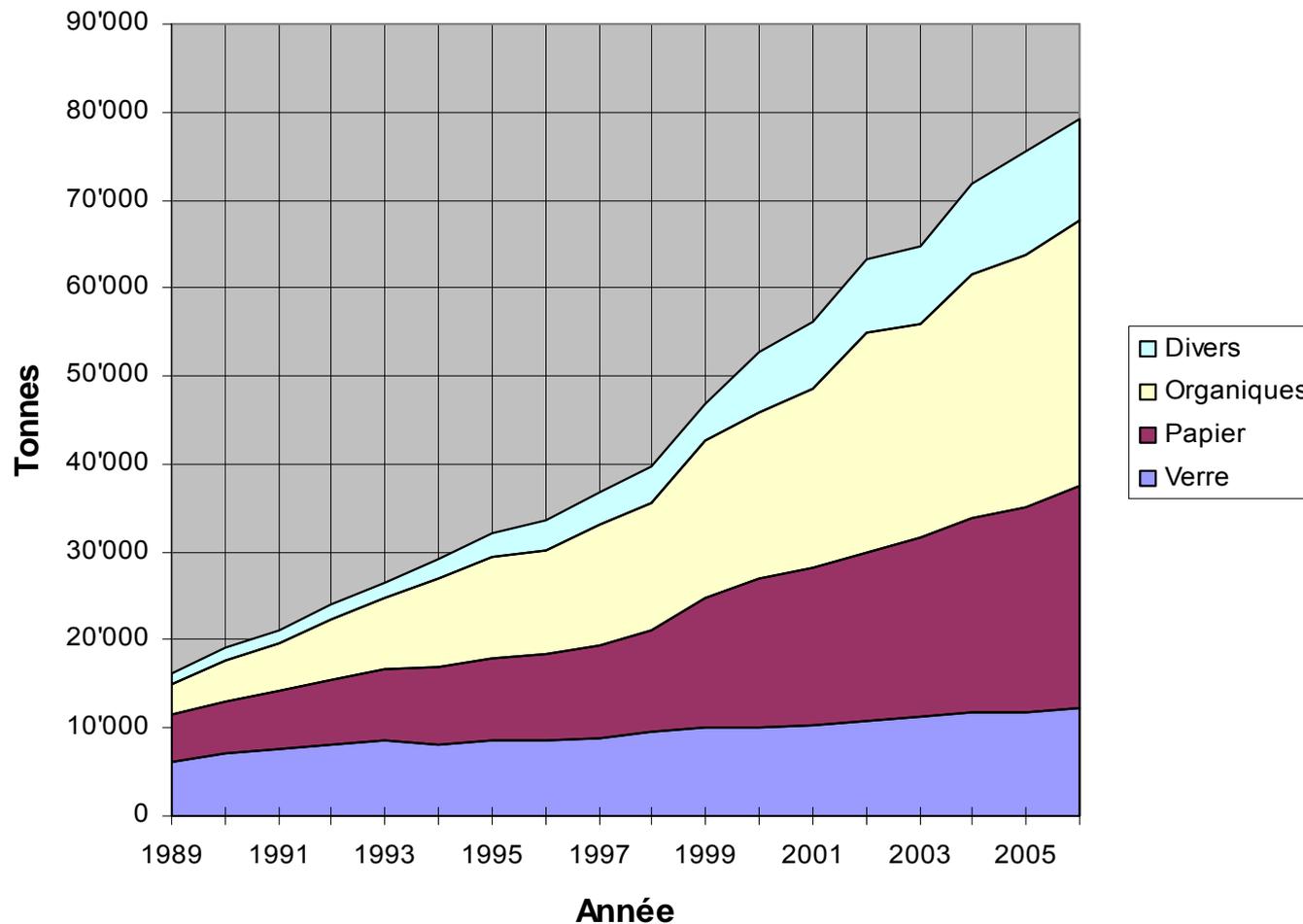
Les Genevois-es produisent **670 kg** de déchets urbains par année et par personne !

L'objectif cantonal consiste à réduire autant que possible l'incinération :

1. Promouvoir le tri et le recyclage
2. Eliminer le solde dans les meilleures conditions



Par définition, les déchets recyclés réduisent les volumes incinérés



Les déchets qu'il reste à incinérer à Genève chaque année pourraient combler 4 fois le stade de la Praille



Seule solution prévue par le droit suisse: l'incinération.

→ A Genève, les déchets sont incinérés à l'usine des Cheneviers.

- Proximité de l'agglomération
- Transports routiers réduits grâce à l'acheminement par péniches
- Equipements performants



L'incinération génère des nuisances pour l'environnement

Les principaux polluants

- Oxydes d'azotes (NOx)
- Particules fines (PM10)
- Métaux lourds
- Dioxine

Pour limiter ces impacts

- Réduction à la source en agissant sur les tonnages incinérés
- Mesures de restriction des émissions de polluants

Evolution de la capacité des Cheneviers

1966 Cheneviers I 110'000 t/an

1978 Cheneviers II 220'000 t/an

1993 Cheneviers III 350'000 t/an

Volonté de réduire le volume de déchets incinérés

2010 Arrêt du four Martin 250'000 t/an

Mesures de protection de l'environnement

- 1993** Respect des premières normes OPair
- 2001** Transfert aux SIG, 1^{ère} autorisation d'exploiter
- 2000** Respect des nouvelles normes OPair 1992 (électrofiltres plus puissants et catalyseurs)
- 2006** 2^{ème} autorisation d'exploiter, renforcement des exigences sur les émissions de polluants
- 2007** Arrêt du four rotatif pour les déchets spéciaux

Normes fédérales Opaair pour les usines d'incinération des déchets urbains et spéciaux

Exigences

- Respecter les Valeurs limites d'émissions spécifiques
- Surveiller en continu les installations
- Contrôler la qualité de l'air du territoire potentiellement touché

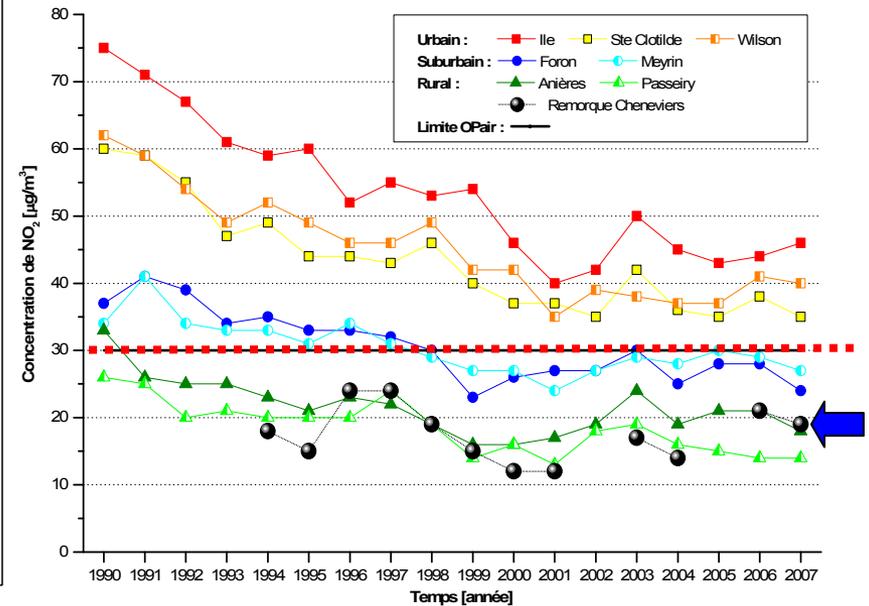
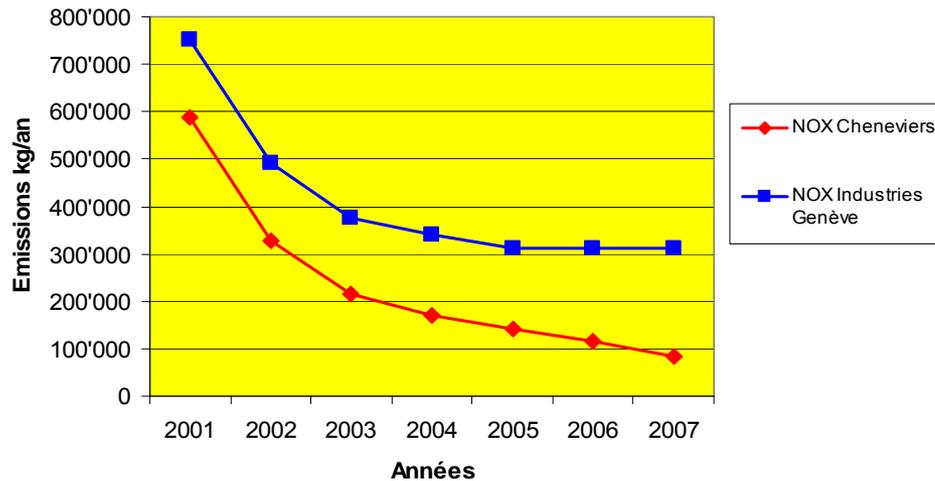
Des contrôles supervisés par l'autorité assurent le respect de ces exigences

Qualité de l'air: situation du dioxyde d'azote (NO₂)

Emissions de l'usine

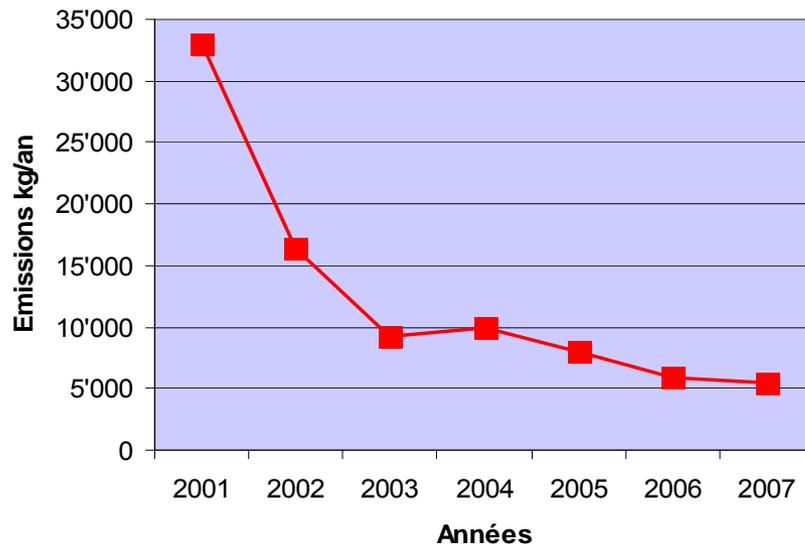
Qualité de l'air

Emissions Oxydes d'azote (NO_x)

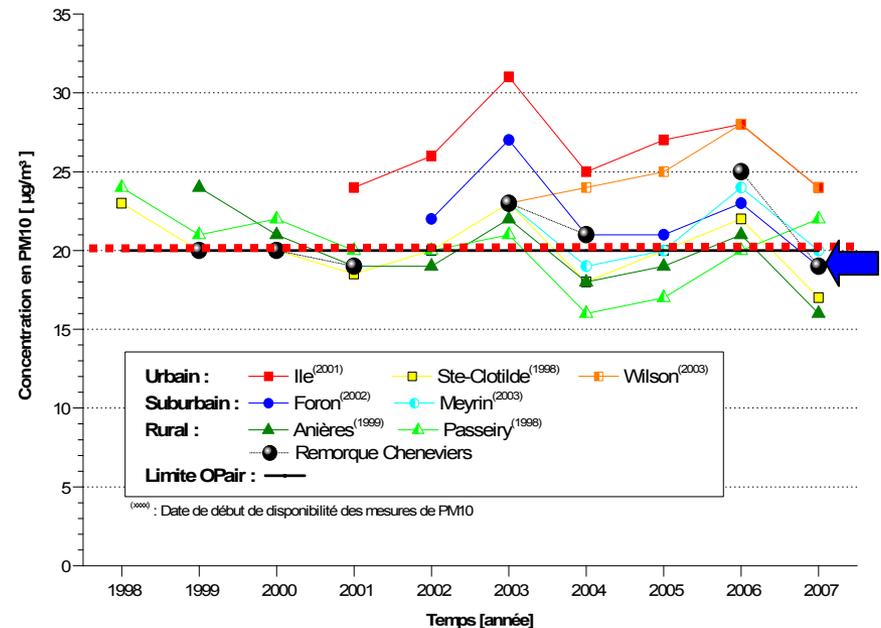


Qualité de l'air: situation des particules fines

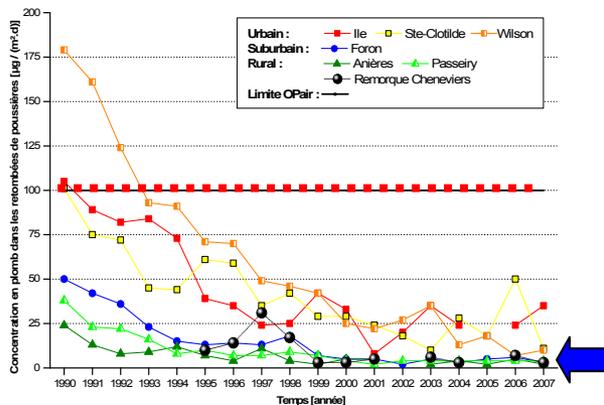
Emissions de l'usine



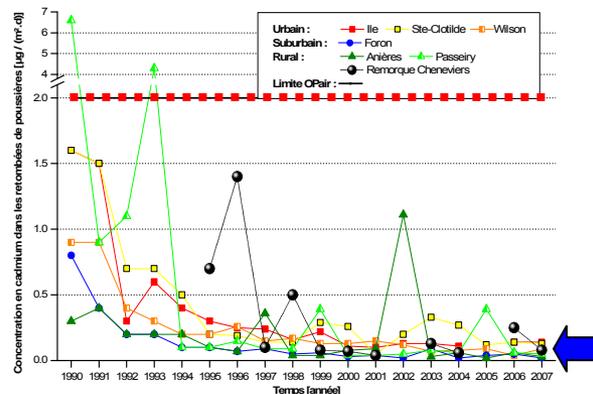
Qualité de l'air



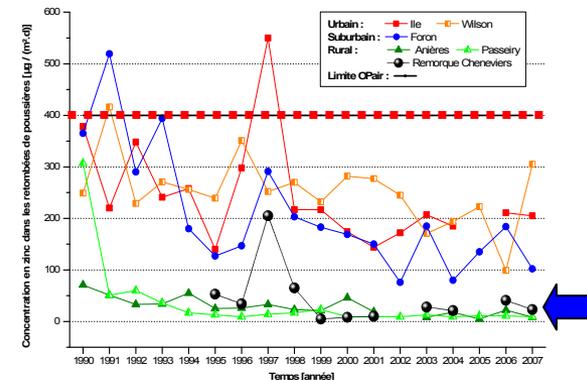
Qualité de l'air: concentration de métaux lourds dans les retombées de poussières



Plomb



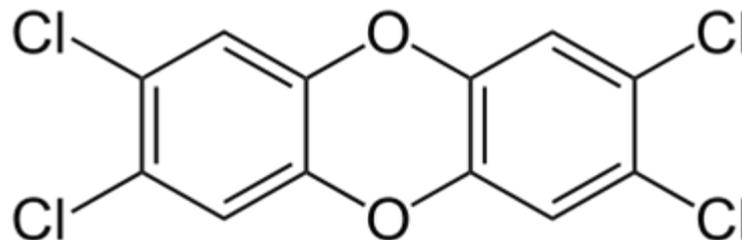
Cadmium



Zinc

La dioxine : un polluant formé lors de combustions

- La "dioxine" regroupe une famille de molécules : les dioxines et les furanes (les PCDD/F)
- La dioxine provient essentiellement des processus industriels et notamment des incinérateurs de déchets.
- Rejetée sous forme de fumées, elle tend à se déposer sur le sol, d'où elle peut s'introduire dans la chaîne alimentaire



La dioxine aux Cheneviers : émissions

Cheneviers : Emissions de dioxines et furanes en relation avec le tonnage de déchets incinérés 1966-2005

- Historique des émissions
- Mesures prises
- Situation actuelle

Les émissions sont réduites et sous contrôle

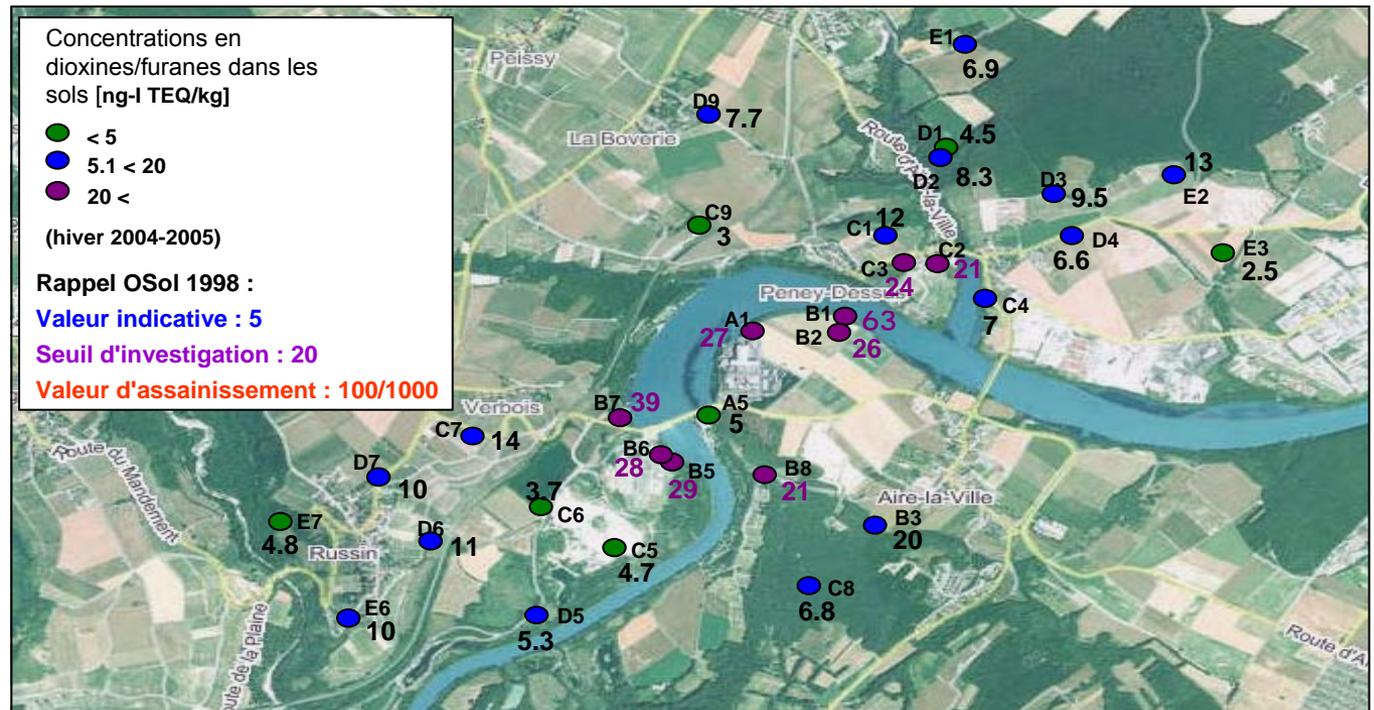


L'étude sanitaire des SIG présentée en 2006

- Par le passé, augmentation du risque pour les riverains (qualité de l'air - consommation importante de produits locaux).
- Actuellement situation assainie pour ce qui est de la qualité de l'air.
- Il persiste un problème de contamination résiduelle des sols, héritage des émissions du passé.

Contamination résiduelle des sols

Une soixantaine de prélèvements de sols ont été analysés :



- La majorité des échantillons est conforme aux normes
- 9 échantillons, prélevés à moins d'un kilomètre de l'usine, sont au-dessus du seuil d'investigation
- Tous les échantillons sont très en dessous des niveaux nécessitant un assainissement

Evaluation complémentaire des impacts sur la santé

Dès 2007, la direction générale de l'environnement décide de procéder à deux études:

- *En collaboration avec le chimiste cantonal:*

Une étude exploratoire pour vérifier la contamination éventuelle des produits alimentaires par la dioxine présente dans les sols

- *En collaboration avec le médecin cantonal:*

Une étude épidémiologique sur l'incidence des cancers à proximité des Cheneviers, afin de vérifier les conclusions de l'étude 2006 des SIG

Impacts environnementaux de l'usine : conclusion

- Les émissions de polluants de l'usine sont contrôlées et maîtrisées
 - Elles devraient encore diminuer avec la réduction des capacités de l'usine
 - Les émissions de dioxine sont sans risque pour les riverains
 - La qualité de l'air respecte les normes OPair
- Il persiste localement une contamination résiduelle des sols à la dioxine
 - Cette pollution est faible et ne requiert pas d'assainissement
 - Elle nécessite un suivi et des investigations supplémentaires